

Revue de la littérature sur les programmes de formation des entraîneurs sportifs : Une perspective internationale

Argentine

Système de formation des entraîneurs

En Argentine, la formation des entraîneurs se fait par le truchement de programmes offerts par les fédérations sportives nationales et par les écoles nationales d'entraînement. Il n'existe pas de programme d'accréditation national ni d'académie olympique.

Traditionnels, ces programmes de certification proposent quatre niveaux de compétence, du sport communautaire à la haute performance. Pour y participer, il faut avoir au moins 18 ans et avoir terminé ses études secondaires. Ils sont offerts en ligne comme en personne et prévoient des séances pratiques et des stages. La charge de travail varie selon le niveau et le sport.

Exigences liées au rôle d'entraîneur

Selon la loi du sport (27202/2015), « les entraîneurs doivent posséder des qualifications reconnues par le ministère de l'Éducation, les associations civiles de deuxième degré ou les entités sportives supérieures ». Par entités sportives supérieures, on entend les fédérations sportives et les écoles nationales d'entraînement.

Rapport original rédigé par: Shaikh, M., dos Santos, Y.Y.S., Rodrigue, F., Ciampolini, V., Culver, D.M, Larissa R. Galatti, L. R., Seguin, C., Vinicius Z. Brasil, V. Z., Nash, C., Milistetd, M., He, C., & Fournier, K. (2020).

Résumé rédigé par: Majidullah Shaikh & Diane M. Culver (2020) - School of Human Kinetics, University of Ottawa.
